

La dégradation inexorable du pouvoir d'achat des retraités

L'ensemble des retraités subit une érosion progressive de son pouvoir d'achat en raison du mécanisme imposé par les mesures Balladur de 1993 et la loi de 2003. Cette loi scélérate présentée comme une « aubaine » pour les retraités a eu comme principal effet, pour nous ingénieurs des TPE fonctionnaires, de déconnecter la progression des retraites (basée maintenant sur l'inflation) des évolutions salariales et statutaires des actifs et réciproquement.

Le 11 janvier 2007 le Président du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) a remis au Premier Ministre son quatrième rapport depuis sa création intitulé « Questions et Orientations pour 2008 ». A cette occasion la Confédération FO a rappelé dans un communiqué de presse que nous n'étions pas dans une logique de diagnostic partagé et que nous refusions de nous inscrire dans toutes les orientations de ce rapport.

Néanmoins, le COR joue un rôle important dans la mesure où il dresse de nouvelles projections à long terme pour les régimes de retraites. Ces projections fournissent en particulier un éclairage sur l'ampleur des besoins de financement des régimes de retraites aux horizons 2020 et 2050.

L'ensemble des retraités et des personnes âgées forme aujourd'hui un groupe social qui dépasse 13 millions de personnes, appelé encore à s'accroître par l'effet de la pyramide des âges et l'allongement de la durée de vie.

Le pouvoir d'achat des pensions de retraite s'amenuise et nous sommes confrontés quotidiennement aux hausses du coût de la vie :

- hausse des dépenses de santé directes (franchise de 1 € par acte médical et de 18 € sur les actes chirurgicaux, hausse du forfait hospitalier à 16 €, dépassement d'honoraires...),
- hausse du coût des mutuelles,
- hausse des dépenses de première nécessité (légumes + 5 %, eau + 4,7 %, logement + 3 %...),
- hausse de l'énergie (essence-gaz + 11,3 %),
- reste à charge très important pour le maintien à domicile en cas de perte d'autonomie,
- coût élevé des séjours en maison de retraite, etc.

On estime, en France, à plus de 10 % la perte du pouvoir d'achat des retraités depuis dix ans. C'est notamment la conséquence de l'indexation des retraites et pensions sur les prix et non plus sur les salaires. Cela ne fait que confirmer ce que chacun constate chaque jour dans son budget familial. Le phénomène dépasse les frontières de l'hexagone puisque dans tous les pays que nous appelons « riches », la part de l'actionnaire ne cesse d'augmenter, remettant directement en cause le pouvoir d'achat des salariés et des retraités mais aussi l'équilibre des systèmes sociaux et notamment des systèmes de santé pour lesquels les retraités sont particulièrement concernés.

Le rendez-vous de 2008 ne sera pas une partie de plaisir. Les enjeux sont importants pour les retraités, mais, il ne faut pas l'oublier, pour les générations futures également. La tentation sera forte pour ceux qui rentreront sur le marché du travail de souscrire aux sirènes de la capitalisation. Les grandes entreprises sont déjà lancées dans cette voie au travers de l'épargne retraite individuelle, en faisant peser sur la répartition un risque majeur. Si la capitalisation devait prendre de l'ampleur elle contribuerait à créer de nouvelles inégalités et à détruire le lien intergénérationnel qui fonde les principes de solidarité. Les fonctionnaires ne pourront pas rester à l'écart du phénomène que les pouvoirs de l'argent souhaitent généraliser.

Les retraités, tous les retraités et personnes âgées (13 millions d'individus), ont leur place dans le débat qui doit nous conduire à redonner la confiance à la répartition, à convaincre les jeunes que la solidarité n'est pas une valeur démodée et à cesser de penser que nos régimes courent à la faillite. Jusqu'à preuve du contraire, la faillite a surtout touché les marchés financiers et les économies des petits épargnants.

La solidarité intergénérationnelle a été mise à mal par la loi de 2003 qui contribue à creuser le fossé entre les retraités et les actifs. Le consensus des gouvernements successifs, de droite comme de gauche, a été de réduire les prestations et d'augmenter la durée de l'activité. Le

matraquage médiatique qui a accompagné la campagne présidentielle, et qui va probablement se poursuivre pour la campagne des législatives, amène les jeunes générations à douter de cette solidarité intergénérationnelle.

En clair vous l'avez compris : **LA SITUATION EST PRÉOCCUPANTE pour tous les retraités et pour les ITPE retraités également.**

Pourtant les retraités ne sont pas qu'un coût. Ils sont un des moteurs de développement d'activité ou d'emploi pour la société : le loisir et le tourisme, mais aussi la santé, la recherche, l'aide à la personne, la prise en charge de l'autonomie... Ils aident souvent, à la fois, leurs parents et leurs enfants. Ils ont un rôle important dans la vie associative. Ils sont créateurs de liens sociaux comme ils ont été créateurs de richesses.

La loi Fillon a prévu une clause de « revoyure » en 2008, nous devons rester tous attentifs et mobilisés. L'ensemble des instances de la Confédération FO « fourbit » ses arguments et reste l'arme au pied. Le SNITPECT, à sa place, contribue à cette vigilance et nous avons, bien sûr, besoin de l'engagement et de l'adhésion de chacun et de tous nos collègues retraités.

Nous comptons sur vous pour répondre favorablement et nous vous remercions par avance.

Désiré Estay,
délégué national des retraités